

## Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 :		5 (dont 2 F /3 H) Total dont : DGS : 1 F	DGAS : 1 F 3 H	DGST : 0	Expert ht niveau- directeur de projet : 0		
(B) N° de département :		974	(E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024	
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DU NORD DE LA REUNION	EPCI	DGS	0	0	DGS	0	0
		DGAS	1	1	DGAS	0	1
		DGST	0	0	DGST	0	0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
		Total par sexe	1	1	Total par sexe en 2024	0	1

Ne remplir que les cases colorées en bleu

\*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)

Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS	0	0
DGAS	1	0
DGST	0	0
Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
Total par sexe années antérieures	1	0
(H = F + G) Total primo par sexe	1	1

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.

Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		